

<p style="text-align: center;">TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 juillet 2009.</p>
--

La réunion s'est ouverte à 20 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Excusé : Stéphane CHAMBOST

Invités : les membres de l'association du Centenaire de Mijoux

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

I Les Festivités du Centenaire

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune célèbrera son centenaire le 11 juillet 2010. Une association s'est créée dans ce but et elle est invitée lors de la présente réunion pour présenter les grandes lignes de son projet.

La parole est donnée à Mr René BERARD qui expose le projet de l'association pour l'organisation du week-end du 10 et 11 juillet 2010.

Après avoir entendu Monsieur BERARD, le Conseil approuve, à l'unanimité, que Monsieur Le Maire travaille en relation avec l'association sur la mise en place de ce projet. Il est convenu que pour la fin du mois d'août 2009, un cahier des charges organisationnel et financier sera établi, par l'association en relation avec Monsieur Le Maire, pour permettre au Conseil de se prononcer sur l'organisation de ce centenaire et de prendre un engagement financier définitif en s'appuyant sur les documents présentés par l'association.

VIII Questions et délibérations diverses

Monsieur demande au Conseil de lui accorder une délégation l'autorisant à agir en justice, conformément à l'article à l'article L2122-22 16^{ème} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales. Cela permettra à Monsieur Le Maire de saisir un avocat pour défendre les intérêts de la Commune pour tout litige juridique.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 30.